

Décidemment, l'époque rend fou. Quand en 2003, le producteur, Alain TERZIAN, prend la présidence de l'association des CESAR, l'institution est aux mains des ayants droit de Daniel Toscan du Plantier. La menace est réelle et sérieuse. Certains pensent à faire une autre cérémonie ce qui aurait signifié la mort de cette fête du cinéma Français. Qu'on la trouve ennuyeuse ou trop longue, qu'importe, l'exercice est nécessaire voire indispensable à la promotion du 2ème cinéma du monde derrière le grand frère Américain. Pour rendre indépendant les César par rapport à toute tentation d'annexion privée, Alain Terzian a vendu pour 10 ans, les droits télévisés de la cérémonie à Canal+. Les critiques portant sur la non transparence de la gestion des César sont à relativiser. Effectivement, les membres du conseil d'administration sont cooptés comme tout membre des 4700 votants qui doivent être parrainés par deux personnalités déjà membres. Mais qui sont ces membres dirigeants ? Costa Gavras, Claude Lelouch... et quelques autres « stars » du cinéma Français sont-ils « incompetents » ? Qu'il faille plus de femmes dans cette direction, pourquoi pas ? Fallait-il pour autant à quelques jours de la cérémonie faire une telle pression qui a entraîné la démission de l'ensemble du conseil d'administration ? Alors, pour ces 15 ans de légitime et efficace gestion des César, il faut juste dire, « Merci Monsieur Terzian ».

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité